

Réunion de pré-rentrée Licence 2 de Géographie

UFR de Géographie

La licence de Géographie : le site de Clignancourt



**Centre Universitaire de Clignancourt,
2 rue Francis Croisset 75018 Paris, Métro Porte de Clignancourt**

Besoin d'aide, de renseignements ?

Renseignements administratifs

- **Secrétariat Clignancourt** : M^e AGELAN, 5^{ème} étage (fermé le mercredi)
marie-victoire.agelan@sorbonne-universite.fr

Référent pédagogique de Licence 2 ; concerne uniquement les questions pédagogiques

- **Alain CARIOU** alain.cariou@sorbonne-universite.fr

Directeur des études de l'UFR de Géographie:

- **Vincent Morinaux** : vincent.morinaux@sorbonne-universite.fr

Renseignements vie étudiante :

- **Orientation, projet professionnel** : la DOSIP (Direction de l'Orientation, des stages et de l'Insertion professionnelle), lettres-dosip@sorbonne-universite.fr, 01.40.46.26.14
- **Santé** : Pôle médical Clignancourt - Accueil psychologue du SUMPPS sans RDV, le jeudi de 9h30 à 12h30 le mardi après-midi et jeudi matin – 01.53.09.56.57
- **Handicap** : Il est indispensable que tout étudiant en situation de handicaps moteurs, ou psychiques, contacte *le plus tôt possible et sans attendre* la cellule accueil handicap de l'université : accueil-handicap@sorbonne-universite.fr
- **Référente Handicap et Dispositif prises de notes pour l'UFR** : Edith Fagnoni, edith.fagnoni@sorbonne-universite.fr
- **Echanges internationaux (Erasmus...)** : Sylvaine Fassier Boulanger, sylvaine.boulanger@sorbonne-universite.fr



L'ENT ÉTUDIANT

DOSSIER ADMINISTRATIF

Consultez vos notes, téléchargez votre certificat de scolarité et mettez vos informations à jour en quelques clics.

PLATEFORME CARRIÈRE

Consultez les offres de stage et d'emploi.

MOODLE

Retrouvez les cours et les fichiers mis en ligne par vos professeurs.

INFORMATIONS PRATIQUES

Où vous restaurer, comment partir à l'étranger, trouver votre salle de cours.

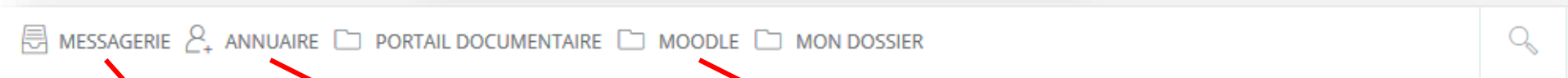
AGENDA

Informez-vous sur les colloques, événements culturels et sportifs, réunions et journées spécifiques organisées par la vie étudiante.



Pour rester connecté!!!! Depuis votre ENT

Pour se connecter : RDV sur le site de la faculté des Lettres



TRES IMPORTANT

Tous les messages transmis par l'administration ou vos enseignants vous parviendront sur cette boîte mail. Consultez la très régulièrement !

Pour rester informé, redirigez impérativement vos mails Sorbonne sur votre boîte mail habituelle !

Annuaire Sorbonne Université
Trouvez le contact de vos enseignants et de vos camarades

Moodle
Accès aux contenus des cours auxquels vous êtes inscrit

RDV sur https://moodle.sorbonne-universite.fr/pluginfile.php/371688/mod_resource/content/1/Webmail%20-%20Redirection.pdf

La communication de l'UFR de Géographie et Aménagement

ENT Etudiants

*Accès restreint
aux inscrits*

Informations
mises à jour au
quotidien :
absences,
réunions



<https://ent.sorbonne-universite.fr/lettres-etudiants/fr/mon-ufr/geographie-et-amenagement/actualites-licence.html>

lien vers

liens vers

Moodle « UFR »

institutionnel

Accès public

Informations

générales :

Maquettes, MCC,
contacts,
procédures



<https://moodle-lettres-25.sorbonne-universite.fr/mod/folder/view.php?id=3098>

« Le drive »

Accès par lien

L'emploi du temps de
la Licence



https://docs.google.com/spreadsheets/d/1FDY5oI0gOam1iilMVTMw_hr4OJB0J2Zi2vEsqqKKI7s/edit?gid=475460270#gid=475460270

Moodle, un outil indispensable : <http://moodle.sorbonne-universite.fr>

- une plateforme pédagogique (ressources des cours, dépôt des sujets et des devoirs)
- un outil de communication *via* une messagerie avec vos enseignants

Bienvenu(e) sur la plateforme Moodle Paris - Sorbonne

Arts 	Langues 	Lettres 	Sciences Hum. 
Sciences-Po 	Capes Agreg. 	Abu Dhabi 	Bi-Licences 
Accueil Handicap 	Inter-Ages 	Sport 	Biblio Doc 
Espace Collab. 		Service Culturel 	

géographie



Organisation de l'année universitaire 2025-2026

Début des cours et des TD **le 15 septembre**

Semestre 1 : 13 semaines de cours et session d'examen début janvier

Semestre 2 : 13 semaines de cours et session d'examen fin mai

Session de rattrapage S1 et S2 : fin juin



LETTRES
SORBONNE
UNIVERSITÉ
D.E.V.E.

CALENDRIER FACULTAIRE 2025 - 2026

(hors écoles internes : Celsa et INSPÉ)

adopté en conseil de la Faculté des Lettres le , en CFVU le et en Conseil d'Administration de Sorbonne Université le 2025

1er semestre : du 15 septembre 2025 au 16 janvier 2026 inclus / 2nd semestre : du 26 janvier au 29 juin 2026 inclus

Fin d'année universitaire : le 30 septembre 2026 (stages non crédités d'ECTS des cursus Licence, Master 1 et Master 2 R) ou le 14 décembre 2026 (stages crédités d'ECTS en Master 2 P)

DEBUT D'ANNEE UNIVERSITAIRE SUIVANTE

2025				2026											
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 M	1	1	1
2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2	2	2
3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3	3	3
4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4	4	4
5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5	5	5
6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6	6	6
7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7	7	7
8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8	8	8
9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9	9	9
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10	10	10
11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11	11	11
12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12	12	12
13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13	13	13
14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14	14	14
15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15	15	15
16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16	16	16
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17	17	17
18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18	18	18
19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19	19	19
20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20	20	20
21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21	21	21
22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22	22	22
23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23	23	23
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24	24	24
25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25	25	25
26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26	26	26
27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27	27	27
28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28	28	28
29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29	29	29
30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30	30	30
	31 V		31 M	31 S	31 M	31 M	31 M	31 D		31 V	31 L		31		31

9
ouverture Inscriptions Pédagogiques
en ligne (IPweb) semestre 1

19
ouverture Inscriptions Pédagogiques
en ligne (IPweb) semestre 2

30
fin d'année
universitaire
2024-2025 /
stages L,
M1 et M2 R

15
fin d'année
universitaire
2024-2025 /
stages M2 P
après jurys

- Périodes de cours
- Périodes de cours et de révision tutorée
- Examens : session initiale (2 périodes : janvier et mai)
- Examens : session de rattrapage S1 et S2 (juin)
- Jurys de Licence (y compris dérogatoires)
- Jurys de Master (y compris dérogatoires)
- Publication des résultats
- Interruption d'études
- Dimanches / Jours fériés

30
fin d'année
universitaire
2025-2026 /
stages L,
M1 et M2 R

14
fin d'année
universitaire
2025-2026 /
stages M2 P
après jurys

Organisation de la L2 Géographie (S3, S4)

La licence 2 de géographie est organisée en 2 semestres,

Les enseignements sont distribués en UE (unités d'enseignement) ; chaque UE comporte un ou plusieurs EC (éléments constitutifs).

À chaque EC est affecté un nombre donné de crédits ; un semestre de licence compte 30 crédits (ECTS), la licence 2 compte 60 ects

Licence 2 - Semestre 3

Enseignements disciplinaires		9 ects
L3GEMORP	Géomorphologie dynamique	
L3GEHISP	Géographie historique et politique	
L3GEAMTI	Introduction à l'aménagement du territoire	
Enseignements complémentaires		9 ects
L3GEHYFL	Hydrologie fluviale	
L3GENOGA	Nourrir le monde, géographie agricole	
L3GERGTM	Régions, territoires, mondialisation	
Méthodes et outils		6 ects
L3GEECAD	CAO - DAO	
L3GEADGG	Analyse de données géographiques	
Langue vivante		3 ects
3LKGELAN	Langue Parcours Géographie	
Enseignement d'ouverture		3 ects
3LKGEDDEC	Découverte parcours géographie	

Licence 2 - Semestre 4

Enseignements disciplinaires		10 ects
L4GEGIOG	Biogéographie	
L4GEACSG	Analyse culturelle et sociale en géographie	
L4GEMIGS	Migrations et sociétés	
L4GETRAN	La transition environnementale : questions et enjeux	
Enseignements complémentaires		8 ects
L4GEGGEO	Géopolitique et géostratégie du monde contemporain	3 choix sur 4
L4GETOLO	Géographie du tourisme et des loisirs	
L4GECLRI	Climatologie régionale et changements climatiques	
L4GEMOBA	Mobilités et aménagement	
Méthodes et outils		6 ects
L4GEOMAG	Géomatique territoriale	
L4GETELE	Télédétection	
Langue vivante		3 ects
4LKGELAN	Langue Parcours Géographie	
Enseignement d'ouverture		3 ects
4LKGEDDEC	Découverte parcours géographie	

Le choix des langues vivantes

A chaque semestre, une UE de langue vivante doit être choisies hors de l'UFR. Les UE de langue sont obligatoires et ne sont pas gérées par l'UFR de géographie: <https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/apprentissage-des-langues/cours-de-langues-en-option>

Pour suivre un cours de langue vous devez vous inscrire :

- auprès d'une **UFR de langue et civilisations** de votre choix : se référer aux pages des UFR concernées dans l'ENT étudiant.
- auprès du **SIAL (Service d'innovation pour l'Apprentissage des Langues)**: l'emploi du temps détaillé par langue et par niveau est accessible dans la rubrique du SIAL sur l'ENT (*inscriptions en ligne via IPWeb*)

Attention :

- il n'est pas possible de commencer une langue niveau «débutant» au S2.
- le mode de contrôle de ces UE est obligatoirement le contrôle continu intégral (CCI) : ni examen ni rattrapage. L'évaluation consiste en la moyenne des notes obtenues au long du semestre. Assiduité aux cours et TD obligatoire !!!

Le choix des cours d'ouverture

UE d'enseignement d'ouverture :

A chaque semestre, une UE d'ouverture doit être choisie dans une autre UFR, sport (SUAPS), Chœur et orchestre (COSU), activités artistiques et culturelles (Photographie, théâtre, écriture, création cinématographique, etc), ou à l'UFR de géographie au S4

Inscription en ligne via Ipwed

Attention:

Le mode de contrôle de ces UE est obligatoirement le contrôle continu intégral (CCI) : ni examen ni rattrapage. L'évaluation consiste en la moyenne des notes obtenues au long du semestre. Assiduité aux cours et TD obligatoire !!!

Inscriptions pédagogiques (IP)

Faites vos inscriptions pédagogiques via l'application IP WEB

Les IP sont obligatoires. L'inscription pédagogique permet de formaliser vos choix de cours et de constituer votre emploi du temps en vous inscrivant aux travaux dirigés (TD) qui sont disponibles sur plusieurs créneaux au choix, et qui viendront s'ajouter aux cours magistraux (CM) qui, eux, sont des conférences à horaires fixes.

<http://ipweb.Sorbonne-université.fr/>

Sur votre ENT > onglet « Scolarité » > « inscription pédagogique »

The screenshot displays the Sorbonne University ENT interface. At the top, there is a navigation bar with icons for 'MESSAGERIE', 'ANNUAIRE', 'MON DOSSIER', 'PORTAL DOCUMENTAIRE', and 'MOODLE'. A search icon and the user profile 'AXEL CREACH' are also visible. Below this, the 'Lettres Sorbonne Université' logo and 'ETUDIANTS' are shown. A navigation menu includes 'Mon UFR', 'Scolarité', 'Ressources', 'Vie étudiante', 'Avenir professionnel', 'Recherche', and 'Culture et sport'. A dropdown menu is open under 'Scolarité', listing 'Actualité', 'Mon dossier administratif', 'Mon inscription', 'Inscription pédagogique' (highlighted), and 'Certificat de scolarité'. To the right of this menu, other options like 'Diplômes', 'Examens', 'Formation Continue', and 'Relations internationales' are visible. At the bottom, a breadcrumb trail reads 'Accueil > Scolarité > Inscription pédagogique'. The main content area is titled 'Inscriptions pédagogiques (IP)' and includes a 'Documents' section with PDF and print icons.

Avant de procéder à votre inscription pédagogique, pensez à consulter la documentation pédagogique mise à disposition par les différentes unités de formation et de recherche, qui liste le détail des enseignements, le programme et le calendrier de chaque formation.

Calendrier des inscriptions pédagogiques 2025-2026

Formation	Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions
Doubles licences et licences majeure/mineure L1	10 septembre 2025 à 15h	6 octobre 2025
Doubles licences et licences majeure/mineure L2, L3	9 septembre 2025 à 10h	6 octobre 2025
Licences 1 et DU 1	11 septembre 2025 à 10h	6 octobre 2025
Licences 2 et DU 2	9 septembre 2025 à 15h	6 octobre 2025
Licences 3 et DU 3	10 septembre 2025 à 10h	6 octobre 2025
Masters	12 septembre 2025 à 10h	10 octobre 2025

Retrouvez toutes les étapes pour bien préparer votre rentrée et les Ipweb :
<https://lettres.sorbonne-universite.fr/actualites/je-prepare-ma-rentree-2025>

Vérifier vos inscriptions pédagogiques (IP)

Validation du contrat pédagogique

Une fois la procédure terminée, vous pouvez imprimer votre **contrat pédagogique**. Il est possible aussi de vous l'envoyer par courriel.

Le contrat pédagogique constitue un document officiel qui stipule de vos choix d'enseignements et d'options, valide la structure de votre cursus universitaire et est nécessaire pour pouvoir passer vos examens.

Pensez à bien vérifier toutes les informations qui y figurent. **Ce contrat est provisoire** : il est établi sous réserve d'obtention des semestres précédents, selon les règles de progression votées par l'université.

Pour être complet, votre contrat pédagogique doit totaliser 30 ECTS par semestre !

Modalités de contrôles des connaissances

Contrôle continu : *régime général*

OU

Contrôle terminal : *régime dérogatoire*

dispense d'assiduité totale ou partielle accordée sur justificatifs par l'administration : étudiant salarié, dispense médicale ...

Attention !

Vous devez déposer votre demande de dispense d'assiduité au secrétariat de l'UFR au plus tard un mois après le début des cours, soit avant le 15 octobre 2025 pour le 1er semestre et avant le 26 février 2026 pour le 2ème semestre.

Le formulaire à remplir est sur le moodle de l'UFR

Contrôle continu

Contrôle mixte : les matières composées de CM et de TD

- des épreuves organisées en cours de semestre (au minimum deux évaluations programmées par TD ou cours-TD) COEFFICIENT 1
- une épreuve écrite terminale par module durant les sessions d'examens de fin de semestre (janvier et mai) COEFFICIENT 2. Epreuve de 2h, à l'exception des enseignements en outils.

Contrôle continu intégral :

Concerne les matières composées uniquement de TD.

L'évaluation se fait durant le semestre, régulièrement, sur la base de plusieurs épreuves (écrites ou orales) ou travaux donnant lieu à au moins deux notes par matière.

Il n'y a pas de sessions d'examens de fin de semestre.

Contrôle terminal et session de rattrapage

Contrôle terminal (exclusivement pour les étudiants ayant obtenu une dispense d'assiduité)

Une seule épreuve d'examen par matière, à l'issue du semestre.

Les épreuves sont organisées par le service central des examens de l'Université. Elles se déroulent en fin de semestre (janvier et mai) selon le calendrier universitaire.

Session de rattrapage

La session de rattrapage concerne le semestre 1 et le semestre 2 : si le semestre n'a pas été validé, l'étudiant est tenu de repasser les UE dans lesquelles il n'a pas eu 10 de moyenne.

La session de rattrapage du S1 et S2 est composée uniquement d'épreuves orales durant la période du **22 au 29 juin 2026**

Quelques règles fondamentales de fonctionnement

Assiduité au cours magistraux et aux TD

Pour être considéré comme assidu, l'étudiant doit être présent à tous les cours, ainsi qu'à toutes les épreuves organisées pour le contrôle des connaissances (CCI, CM ou CT), à l'écrit ou à l'oral.

Trois absences injustifiées au cours d'un semestre sont sanctionnées par l'attribution d'une Absence Injustifiée équivalant à la note de 0 à la matière pour le semestre

Absence justifiée lors d'une épreuve du contrôle continu

Un étudiant empêché (sur justificatifs) de passer une épreuve de CCI (évaluations lors des TD), peut se voir proposer par son enseignant, un aménagement de ses modalités de contrôle des connaissances. ***Il est donc impératif de signaler immédiatement votre absence auprès de l'enseignant pour organiser une épreuve de substitution.***

Surtout ne pas attendre la fin du semestre, il sera trop tard !!!

Réorientation et changements de parcours

La réorientation semestrielle permet à l'étudiant de changer de parcours d'inscription dès la fin du premier semestre (S1). Un dossier doit être réalisé selon un calendrier précis (fin novembre-début décembre) auprès du service des admissions et des inscriptions administratives avec avis de l'UFR.

Stage

En dehors des périodes de cours et sessions d'examens, vous avez la possibilité de réaliser un stage en milieu professionnel afin d'acquérir des compétences professionnelles et de mettre en œuvre les acquis de sa formation. Les stages en milieu professionnel font l'objet d'une convention préalable au stage signée par les représentants des trois parties : l'université, l'organisme d'accueil et l'étudiant.

<https://guideetudiant.sorbonne-universite.fr/actualites/faites-votre-demande-de-convention-de-stage-en-ligne>

Me contacter pour établir la convention de stage avec la DOSIP et votre organisme d'accueil

Césure

Les étudiants peuvent prétendre à une période de césure, après accord par la Faculté des Lettres de Sorbonne Université. Les modalités d'attribution de la césure font l'objet d'un règlement dédié avec avis de l'UFR. La césure ne pourra, en aucun cas, donner droit à l'attribution de crédits ECTS.

Vous avez besoin d'un référent de césure pour l'UFR : *Alain CARIOU, me contacter*

Erasmus

Dans le cadre de vos études, l'étudiant peut partir en séjour Erasmus pour étudier parmi 25 pays de l'UE. Plusieurs réunions à destination des étudiants auront lieu au mois de novembre afin d'expliquer les conditions et la procédure de candidature. Le dossier de candidature est à déposer avant les vacances de Noël pour un séjour d'études à la rentrée suivante

Référente : Sylvaine Fassier Boulanger : sylvaine.boulanger@sorbonne-universite.fr

UFR de Géographie

